

TOWARDS SDJ-S

FAQ

Mon projet peut-il se dérouler à l'étranger ?

Oui. Aucune condition est exigée sur la localisation géographique du projet.

Dans la catégorie « Projet exploratoire PostDoc », le PostDoc recruté doit-il commencer obligatoirement en début de projet, à savoir en juin 2022 ?

Non. Le Postdoc peut être recruté sur quelques mois seulement et commencer un peu après le démarrage du projet, tant que son contrat se termine au plus tard le 30 juin 2024, date limite de l'éligibilité des dépenses.

Dans la catégorie « Projet exploratoire PostDoc », est ce que le PostDoc peut être un scientifique local, recruté par le partenaire local (au Brésil par exemple)?

Oui, à la condition que le montant max. versé au partenaire local pour recruter le PostDoc ne dépasse pas 30% du montant demandé, soit 9 000€ max.

Les projets Twin Master peuvent-ils être éligible sur une période allant au-delà de juin 2024 afin que cela puisse correspondre à la période durant laquelle se déroule la plupart des stages ?

Oui. Après discussion interne, les projets Twin Master peuvent s'étendre jusqu'au 30 septembre 2023.

Est-ce qu'un sujet de projet portant sur les ressources marines peut-être éligible ?

Oui bien au contraire. Le sujet doit répondre à l'un des piliers Nourrir, Protéger, Soigner ou aux interfaces. Cependant, ne pas oublier que le projet doit être porté par une unité du réseau du Labex Agro, les unités hors réseau du Labex, restent des partenaires pouvant bénéficier d'un financement max. 30% du montant total alloué.

Dans la catégorie « Projet exploratoire PostDoc », est-il possible de recruter un ingénieur (type IE) à la place du PostDoc ?

Non, pour pouvoir recruter un ingénieur, il faut prendre la catégorie « Projet exploratoire » simple.